



Extrait du Education et Devenir

<http://educationetdevenir.fr/spip.php?article1221>

La cour des comptes sévère sur le CNDP et le CLEMI

- Actualités et Contributions - L'actualité vue par E&D -

Date de mise en ligne : mercredi 12 février 2014

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

Le CNDP et le CLEMI sous pression de la Cour des Comptes

" À défaut d'en repenser les missions et l'organisation la question de la suppression du réseau formé par le Centre national de documentation pédagogique et les centres régionaux de documentation pédagogique pourrait de nouveau être d'actualité à brève échéance". L'avertissement lancé par la Cour des comptes le 11 février est clair. Le Cndp doit évoluer ou disparaître. Au vue des réactions du ministre et du directeur général du CNDP, l'évolution semble bien engagée. L'avenir du Clémi semble plus incertain.

"Je suis très critique car le CNDP consomme une subvention considérable or il n'y a pas de réel pilotage", nous a confié Patrick Lefas, président de la 3e Chambre de la Cour des Comptes et auteur du rapport sur le CNDP. "Il faut tout reconstruire". C'est que le jugement porté sur le réseau Scéren, très récemment rebaptisé Canopé, est d'une grande sévérité. Le CNDP a un budget de 136 millions d'euros dont 92 de subventions. Il emploie 1 886 emplois en équivalent temps plein dont 1 757 rémunérés par ses soins. Son réseau comporte 32 établissements publics et environ 180 lieux d'accueil.

l'article :

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/02/12022014Article635277820716354871.aspx>